

CHIENS – BALADES de 30 MINUTES

Règlement financier :

- toute prestation, d'un montant total inférieur à 166,00 €, doit être réglée à la signature du contrat.
- Pour les prestations supérieures à 166,00 euros : acompte de 30% à la signature du contrat et des CGS. Restant dû à régler lors de la première VAD/BALADE
- Jours fériés et dimanches : supplément de 50% du montant initial pour les prestations à la journée



TARIF UNITAIRE – BALADE de 30 MINUTES

	1 balade par jour	2 balades par jour
Zone 1 - BAL30	13,00 €	26,50 €
Zone 2 - BAL30	14,50 €	29,50 €

FORFAIT 7 BALADES de 30 MINUTES

	TARIFS
Zone 1 – 7BAL30	87,50 €
Zone 2 – 7BAL30	98,00 €

FORFAIT 14 BALADES de 30 MINUTES

	TARIFS
Zone 1 – 14BAL30	169,40 €
Zone 2 – 14BAL30	190,40 €

Prestations BALADES CHIENS :

Nourriture, eau ; état des lieux (vérification et nettoyage vomis/casse/déjections) ; câlins, jeux, interaction avec le chien ; traitement médicamenteux oraux (sur présentation d'une ordonnance vétérinaire en cours de validité). Pas de traitement par injection.

Zone 1 = de Rue de l'isère – 26300 Chatuzange le goubet → à 5,9 km

Zone 2 = de Rue de l'isère – 26300 Chatuzange le goubet → de 6,00 km à 12,00 km

Les animaux doivent avoir été vermifugés et traités contre les parasites, minimum 2 semaines avant le début de la prestation. Je visite plusieurs animaux par jour, merci pour leur bien-être de limiter les contagions.

Merci de bien prendre connaissance des CGS et de les signer.

CHIENS – BALADES de 45 MINUTES

Règlement financier :

- toute prestation, d'un montant total inférieur à 166,00 €, doit être réglée à la signature du contrat.
- Pour les prestations supérieures à 166,00 euros : acompte de 30% à la signature du contrat et des CGS. Restant dû à régler lors de la première VAD/BALADE
- Jours fériés et dimanches : supplément de 50% du montant initial pour les prestations à la journée



TARIF UNITAIRE– BALADE de 45 MINUTES

	1 balade par jour	2 balades par jour
Zone 1 - BAL45	19,00 €	39,00 €
Zone 2 - BAL45	20,00 €	41,00 €

FORFAIT 7 BALADES de 45 MINUTES

	TARIFS
Zone 1 – 7BAL45	126,00 €
Zone 2 – 7BAL45	134,40 €

FORFAIT 14 BALADES de 45 MINUTES

	TARIFS
Zone 1 – 14BAL45	249,20 €
Zone 2 – 14BAL45	266,00 €

Prestations BALADES CHIENS :

Nourriture, eau ; état des lieux (vérification et nettoyage vomis/casse/déjections) ; câlins, jeux, interaction avec le chat ; traitement médicamenteux oraux (sur présentation d'une ordonnance vétérinaire en cours de validité). Pas de traitement par injection.

Zone 1 = de Rue de l'isère – 26300 Chatuzange le goubet → à 5,9 km

Zone 2 = de Rue de l'isère – 26300 Chatuzange le goubet → de 6,00 km à 12,00 km

Les animaux doivent avoir été vermifugés et traités contre les parasites, minimum 2 semaines avant le début de la prestation. Je visite plusieurs animaux par jour, merci pour leur bien-être de limiter les contagions.

Merci de bien prendre connaissance des CGV et de les signer.

CHIENS – BALADE de 60 MINUTES

Règlement financier :

- toute prestation, d'un montant total inférieur à 166,00 €, doit être réglée à la signature du contrat.
- Pour les prestations supérieures à 166,00 euros : acompte de 30% à la signature du contrat et des CGS. Restant dû à régler lors de la première VAD/BALADES
- Jours fériés et dimanches : supplément de 50% du montant initial pour les prestations à la journée



TARIF UNITAIRE – BALADES de 60 MINUTES

	1 visite par jour	2 visites par jour
Zone 1 - BAL60	24,50 €	51,00 €
Zone 2 - BAL60	26,00 €	53,00 €

FORFAIT 7 BALADES de 60 MINUTES

	TARIFS
Zone 1 – 7BAL60	163,10 €
Zone 2 – 7BAL60	173,60 €

FORFAIT 14 BALADES de 60 MINUTES

	TARIFS
Zone 1 – 14BAL60	322,00 €
Zone 2 – 14BAL60	341,60 €

Prestations BALADES CHIENS :

Nourriture, eau ; état des lieux (vérification et nettoyage vomis/casse/déjections); câlins, jeux, interaction avec le chat. Traitement médicamenteux oraux (sur présentation d'une ordonnance vétérinaire en cours de validité). Pas de traitement par injection.

Zone 1 = de Rue de l'isère – 26300 Chatuzange le goubet → à 5,9 km

Zone 2 = de Rue de l'isère – 26300 Chatuzange le goubet → de 6,00 km à 12,00 km

Les animaux doivent avoir été vermifugés et traités contre les parasites, minimum 2 semaines avant le début de la prestation. Je visite plusieurs animaux par jour, merci pour leur bien-être de limiter les contagions. Merci de bien prendre connaissance des CGS et de les signer.

CHIENS – BALADES EXPRESS – moyenne de 15 à 20 MINUTES

Règlement financier :

- toute prestation, d'un montant total inférieur à 166,00 €, doit être réglée à la signature du contrat.
- Pour les prestations supérieures à 166,00 euros : acompte de 30% à la signature du contrat et des CGV. Restant dû à régler lors de la première VAD/BALADES
- Jours fériés et dimanches : supplément de 50% du montant initial pour les prestations à la journée



TARIF UNITAIRE – BALADES EXPRESS moyenne de 15 à 20 MINUTES

	1 visite par jour	2 visites par jour
Zone 1 - BALe	11,70 €	23,50 €
Zone 2 - BALe	13,50 €	27,50 €

FORFAIT 7 BALADES EXPRESS moyenne de 15 à 20 MINUTES

	TARIFS
Zone 1 – 7BALe	77,00 €
Zone 2 – 7BALe	86,80 €

FORFAIT 14 BALADES EXPRESS moyenne de 15 à 20 MINUTES

	TARIFS
Zone 1 – 14BALe	151,20 €
Zone 2 – 14BALe	168,00 €

Prestations BALADES CHIENS :

Nourriture, eau ; état des lieux (vérification et nettoyage vomis/casse/déjections) ; câlins, jeux, interaction avec le chien ; traitement médicamenteux oraux (sur présentation d'une ordonnance vétérinaire en cours de validité). Pas de traitement par injection.

Zone 1 = de Rue de l'isère – 26300 Chatuzange le goubet → à 5,9 km

Zone 2 = de Rue de l'isère – 26300 Chatuzange le goubet → de 6,00 km à 12,00 km

Les animaux doivent avoir été vermifugés et traités contre les parasites, minimum 2 semaines avant le début de la prestation. Je visite plusieurs animaux par jour, merci pour leur bien-être de limiter les contagions.

Merci de bien prendre connaissance des CGS et de les signer.